

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.  
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.  
**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
M<sup>re</sup> Courvoisier, rue du Marché, 1  
La Chaux-de-Fonds  
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de		GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS												Départ pour			
1er Juin 1886		1er Juin 1886												1er Juin 1886			
		m.	m.	s.	s.	s.	s.										
Locle	5	5	40	0	17	1	44	3	20	5	53	6	35	8	42	11	05
Morteau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Besançon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel	—	7	24	0	47	12	55	—	—	5	46	—	—	—	—	—	—
Genève	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bienne	—	8	42	11	47	2	17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Berne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

PRIX D'ABONNEMENT: franco p<sup>r</sup> la Suisse  
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5.50;  
3 mois, fr. 3.  
Pour l'étranger le port en sus.  
**PRIX DES ANNONCES**  
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— LUNDI 12 JUILLET 1886 —

## La Chaux-de-Fonds

**Foyer du Casino.** — Alethescope Ponti; ouvert chaque jour de 4 h. à 10 h. du soir. — Actuellement: « Naples. »  
**Fanfare Montagnarde.** — Répétition, mardi 13, à 8 h. du soir, au local.

## Tir cantonal neuchâtelois de 1886

### TIR D'ESSAI

Pour s'assurer que tout marchera à souhait pendant le tir cantonal, aussi bien le personnel engagé habitant la localité que le matériel commandé, le comité de tir organise pour dimanche prochain, 18 juillet, un tir d'essai sur les bases suivantes:

Ouverture du tir: 4 heures après-midi.  
Clôture: 7 heures du soir.

Les dimensions des visuels, des cartons et des mouches seront les mêmes que pour le tir cantonal dont le plan a servi de jalon pour toutes les cibles.

### TOURNANTES

Prix aux meilleures mouches: fr. 100.  
Premier prix: fr. 10; dernier: fr. 1.

### Primes de cartons

Ces primes seront payées à raison de 40 centimes le carton, comme suit:

Pour 5 cartons	Fr. 2
» 10 »	» 4
» 20 »	» 8

et ainsi de suite.

### Primes de premières coupes

Ces primes seront délivrées pour 50 cartons.  
1<sup>re</sup> prime Fr. 10  
2<sup>de</sup> » » 9  
et ainsi de suite jusqu'à fr. 1 pour la dernière.  
Prix du jeton: 20 centimes.

### CIBLE CANTONALE — PATRIE-INDUSTRIE

Distance 400 mètres avec carton de 50 centimètres.  
Passe de 3 coups fr. 2.  
Le meilleur carton seul comptera.  
Premier prix fr. 15. Dernier fr. 2.

### CIBLES A RACHAT

#### LÉOPOLD ROBERT

Passe de 5 coups Fr. 2.50  
Rachats » 1.50  
1<sup>er</sup> prix fr. 20. Dernier fr. 2.50

#### FRITZ COURVOISIER

Il n'y aura pas de primes de cartons.  
Passe de 2 coups Fr. 2.—  
Rachats » 0.50

Deux cartons sont obligatoires pour obtenir un prix.  
1<sup>er</sup> prix fr. 20. Dernier fr. 2.

#### JEANRICHARD

Les primes de cartons sont également supprimées.  
Passes illimitées de 5 coups: fr. 1.50.  
Trois cartons sont obligatoires pour obtenir un prix et l'on prendra la courte ligne des trois meilleurs.  
1<sup>er</sup> prix fr. 20. Dernier fr. 1.50.

La « cible militaire » est remplacée par une CIBLE SECTION

Passe de 5 coups fr. 1. — Sans rachats.  
Premier prix fr. 10. Dernier fr. 1.  
Pour ces cinq cibles une échelle de prix sera faite après prélèvement des frais.

### TOURNANTES AU REVOLVER

Prix du jeton: 20 centimes.  
Le point sera payé à raison de 15 centimes et par séries de 40 points, sans répartition.

Les prix seront délivrés au premier jour.

Tous les tireurs sont cordialement invités à prendre part à cet essai. (Communiqué.)

## La myopie scolaire en Allemagne.

2 (Suite et fin.)  
Que de fautes! que de crimes de lèse-santé! pourrait-on dire. Voilà une économie bien mal entendue! Pourquoi surtout le défaut le plus aisé à corriger: la distance excessive entre le banc et le pupitre? Tout simplement pour une raison disciplinaire, — pour que les élèves puissent sortir plus vite de leur banc à l'appel du maître!... Peu importe si cela met leur vie en danger.

Un second point fort important est la manière dont les salles de classe ou d'étude sont éclairées. On sait, en effet, que moins on y voit, plus on est tenté de rapprocher des yeux le livre ou le cahier. Il importe donc de s'assurer si des arbres ou des édifices voisins n'interceptent pas le jour des salles d'école, de percer les fenêtres à droite et non pas à gauche des élèves (\*), pour que leur main ne projette pas d'ombre sur le cahier; que ces fenêtres soient hautes, claires, en nombre suffisant. On évitera de faire lire ou écrire les enfants aux heures où le jour baisse. Et par-dessus tout on se préoccupera de ne pas les surcharger de travail, car la gradation même de la myopie dans les écoles de degrés différents montre quelle est la cause la plus active du mal.

Il est incontestable que les programmes de l'enseignement secondaire sont devenus si étendus depuis quelques années qu'il est à peu près impossible à un élève de moyenne intelligence de les embrasser sérieusement. Or, c'est sur lui qu'on devait raisonner, et non sur les intelligences d'élite. Tous les rapports constatent aujourd'hui le nombre exagéré des heures de classe en comparaison du peu de temps accordé à la gymnastique, surtout en Allemagne. Durr et Fuchs, après, lui ont institué sur ce point une comparaison entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne, pour un cours d'études allant de dix à dix-neuf ans. En voici les résultats:

	Heures de travail.	Heures de gymnastique.
En Angleterre...	16.500	4.500
En France.....	19.000	1.300
En Allemagne....	20.000	560

Ces chiffres parlent tout seuls et ne permettent pas de s'étonner du nombre toujours croissant de myopes qu'on note dans les écoles, — sans parler des maladies de l'épine dorsale, de l'anémie, de

(\*) Ceci n'est pas notre avis. — (Réd.)

la scrofule et des autres maladies qui résultent trop souvent de conditions hygiéniques aussi défectueuses.

## Chronique Suisse.

**A la frontière badoise.** — Un bourgeois de Schleithem (Shaffhouse), possède une prairie de l'autre côté de la Wutach, sur le territoire badois, il y a envoyé ses faucheurs et a voulu leur donner les « dix heures ». Le garde-frontière allemand a refusé de laisser passer la corbeille, parce qu'elle contenait le vin de seconde cuvée (piquette) que les paysans boivent habituellement; les faucheurs ont été forcés de revenir sur le territoire suisse pour déjeuner. On se plaint beaucoup depuis quelque temps de semblables excès de zèle des employés allemands.

**Distinction honorifique.** — Les universités de Zurich, Berne, Bâle et Genève ont décerné un diplôme d'honneur à M. Wolff, professeur et directeur de l'observatoire de Zurich, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire.

**Courses internationales de vélocipédistes.** — C'est le 25 courant qu'aura lieu à Vevey les courses internationales de vélocipédistes, auxquelles sont conviés les plus forts champions du continent. Le comité d'organisation est à l'œuvre, la promenade du Rivage va être aménagée pour la piste, et l'on va élever l'estrade des spectateurs, ainsi que le pavillon des prix.

## Fête fédérale de chant.

— St-Gall, 10 juillet.

La bannière fédérale est arrivée de Zurich cette après-midi à 3 heures; elle a été saluée par des salves d'artillerie. Le cortège a ensuite traversé la ville magnifiquement décorée pour se rendre à la grande Festhalle. La bannière a été remise à M. Saxel, directeur de la banque, par M. Schiller, de Zurich, remplaçant le Dr Roemer, empêché par la maladie. M. Schiller a prononcé un discours plein de verve. M. Saxel lui a répondu en saluant les chanteurs et le comité central dans un discours accueilli par des applaudissements enthousiastes. Ensuite, jusqu'à 7 heures et demie, concert vocal et instrumental, auquel ont pris part environ 400 chanteurs des deux sexes, et dont l'exécution a été magistrale.

Il a plu jusqu'à 2 heures, mais le temps s'améliore. Jusqu'à présent, 3000 chanteurs sont arrivés à St-Gall. Des sociétés suisses de chant de Londres, de Paris et d'Augsbourg prennent part à la fête.

La Concordia de Genève, l'Orphéon de Lausanne, l'Orphéon de Neuchâtel, la Concordia de la Chaux-de-Fonds, l'Harmonie du Locle, sont arrivés aujourd'hui.

## Nouvelles étrangères.

**France.** — Le conseil d'administration du canal de Panama a approuvé à l'unanimité la circulaire de M. de Lesseps annonçant la prochaine émission de 600 millions d'obligations nouvelles, avec prime bénéficiaire, pour remplacer le projet d'obligations à lots, auquel les lenteurs de la Chambre l'ont déterminé à renoncer.

— Les journaux annoncent que le général Boulanger vient de faire donner des fusils à répétition à dix-sept bataillons de chasseurs et à seize régiments d'infanterie. Le général Boulanger a l'intention de remplacer complètement le fusil Gras par le fusil à répétition.

— L'individu qui a tiré vendredi à la Chambre des députés un coup de revolver, paraît avoir la tête égarée par les théories socialistes. C'est un nommé Cagris, originaire du Tarn.

— Le ministre de la guerre français vient de fonder à Paris un cercle militaire auquel on prédit le plus grand succès. Mais, comme il faut des sobriquets à tous les cercles parisiens : les *Ganaches*, les *Moutards*, les *Pieds crottés*, etc., on a surnommé le nouveau cercle le *Pétrin*.

Pourquoi donc ce sobriquet qui appelle après lui l'idée du « four » ? Tout bonnement parce que le cercle militaire a été inauguré par le ministre de la guerre, qui s'appelle *Boulanger* !...

**Belgique.** — La commission du travail a fait son enquête samedi à la Louvière, un des principaux centres ouvriers de Belgique.

Un millier d'ouvriers charbonniers se sont réunis en meeting et ont délégué dix-sept d'entre eux pour les représenter devant la commission.

Ces délégués ont présenté les revendications suivantes, sur lesquelles ils sont unanimes :

1° La fixation d'un maximum de huit heures de travail ;

2° Un minimum de salaire de 4 à 5 francs par jour. Cette somme leur paraît indispensable à l'ouvrier pour pouvoir à son entretien et à celui de sa famille ;

3° Le suffrage universel, qui permettra à l'ouvrier d'intervenir dans les affaires publiques.

Les ouvriers ont répondu à toutes les questions, ce qui prouve que tous ne suivent pas le mot d'ordre donné par le conseil général du parti ouvrier.

Le conseil général organise, d'ailleurs, une enquête à part et fera connaître ensuite les résultats de ses informations.

**Roumanie.** — Deux nouveaux combats ont eu lieu à Kolaschin entre Turcs et Monténégrins. Les pertes sont importantes des deux côtés. L'affaire doit cependant être considérée comme purement locale et ne donnera lieu à aucun incident diplomatique.

## Nouvelles des Cantons.

**BERNE.** — La bourgeoisie de Berne est en négociations avec la Bern-Land-Company à Londres, propriétaire du Kirchenfeld, pour la cession du terrain nécessaire à la construction d'un

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 28

# UN MARIAGE DIFFICILE

UN

PAR

— AIMÉ GIRON —

— Au revoir, comte Baptiste ! Sans adieu, capitaine Népomucène L'Héritier ! dit-il en leur envoyant de la main un geste de Jupiter-Protector.

CHAPITRE V

Le docteur Congruant.

La ville papale d'Avignon, aperçue, pour la première fois, d'un vasistas de chemin de fer, dans un soleil de printemps et à deux heures trente-six de l'après-midi, émerveille les yeux, éblouit l'imagination. Elle présente, tout d'abord, la ligne crénelée de ses remparts grisâtres à mâchicoulis coupés, çà et là, de bouquets d'arbres. Dans cette ceinture de pierre la ville serre ses vieux logis, ses grands hôtels, ses hautes maisons auxquelles le soleil du midi a donné une couleur de cendre éteinte. Par dessus se dresse la masse lourde, aveugle et sombre de son château des Papes, et, au-delà, sous le retour de son enceinte, le Rhône descend avec sa puissante violence.

Cette ville défile ainsi tout entière devant les trains en marche comme le paysage d'un gigantesque verre de lanterne magique. Le train s'arrête et il semble que le verre s'arrête aussi dans la main de l'invisible mon-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

musée historique sur la rive droite de l'Aar, au débouché du grand pont.

— John Ninet, l'ami d'Arabi Pacha, vient, dit-on, d'adresser au Conseil fédéral une plainte contre le gouvernement espagnol, à propos des escroqueries qu'en son nom et en celui d'Arabi des habitants de Madrid auraient tenté de commettre en divers pays. Le gouvernement espagnol doit avoir déclaré à son représentant, à Berne, qu'il est hors d'état de punir ceux de ces escrocs qui pourraient avoir leur domicile à Madrid. C'est contre cette déclaration que proteste énergiquement M. Ninet.

**ZURICH.** — Le tribunal de district de Zurich vient de rendre un jugement intéressant dans un procès de presse intenté par M. Ed. Attenhofer, rédacteur du *Stalbtote*, contre M. Wolff, avocat, rédacteur de la *Gazette des tribunaux*. Cette feuille, qui donne à ses abonnés des renseignements gratuits sur les questions judiciaires, avait publié une consultation au sujet de poursuites civiles intentées dans les années 1880 à 1883 contre un M. E. A. — M. Attenhofer déclara dans le *Landbote* que c'était lui qui était désigné par ces initiales et que la discussion publique des questions relatives aux poursuites dont il était l'objet portait à son crédit une atteinte grave, à raison de laquelle il a demandé des dommages-intérêts. Le tribunal l'a débouté et condamné aux frais et à 200 francs d'amende.

**BALE.** — L'entrepreneur Kretz, de Bâle, qui s'est enfui aux Etats-Unis, se moque agréablement de ses créanciers en leur envoyant des lettres de faire-part de son mariage. On n'est pas plus impudent et une bonne petite demande d'extradition pourrait peut-être troubler la lune de miel de ce drôle.

**VALAIS.** — Un boulanger, originaire de Saint-Gingolph, s'est jeté dans le Rhône au pont de Chalais, près Sierre. Toutes les recherches faites pour retrouver son corps sont demeurées sans résultat. Il était âgé de 55 à 60 ans et célibataire.

**VAUD.** — Le drapeau blanc flotte sur les prisons du district d'Aubonne depuis le 6 courant.

## Chronique neuchâteloise.

\* **Commission de santé.** — Le Conseil d'Etat a nommé aux fonctions de membres de la Commission de santé, pour la période 1886-1889, les citoyens Louis Guillaume et C.-A.-E. Cornaz, docteurs-médecins, à Neuchâtel, Auguste Châtelain, docteur médecin, à Saint-Blaise, Ernest Favarger, docteur-médecin, à Neuchâtel, Auguste Pettavel, docteur-médecin, au Locle, et Paul Vouga, docteur-médecin, à St-Aubin; Paul Monnier, pharmacien, à la Chaux-de-Fonds, Albert Bourgeois, pharmacien, Fritz Nadenbousch,

treur, afin qu'il soit permis aux spectateurs d'admirer, quelques instants, la pittoresque cité.

C'est à ce moment d'arrêt que se produit en gare ce remous vivant de gens qui partent et de gens qui arrivent. Puis le remous se transforme en double courant, le courant de ceux qui s'engouffrent par la porte de sortie dans la salle aux bagages et le courant de ceux qui se casent dans les wagons comme dans des cages à poulets.

Camille Regour se trouvait dans le premier courant, trop lent à s'écouler au gré de ses vivacités ordinaires. C'est pourquoi, sa valise à la main, il précipita son allure pour gagner du terrain sur les arrivants placides. Au même instant, dans le second courant, un monsieur et une dame pressaient le pas pour échapper à l'encombrement des partants flegmatiques. Camille Regour ne regardait point devant lui, le monsieur en face pas d'avantage; ce qui amena fatalement une brusque collision.

Le choc tira Camille de son inattention. Il fut bien forcé de lever le nez, et d'un coup d'œil, il put embrasser l'ensemble du personnage qu'il venait de bousculer.

C'était un monsieur d'un certain âge et grisonnant, avec une moustache martiale sous le nez, un air impératif et solide dans la tournure, une rosette à la boutonnière — toutes les apparences d'un officier en bourgeois ou en retraite.

— Eh ! monsieur, laissez échapper avec une grosse mauvaise humeur le personnage heurté, la première des politesses est de ne renverser personne.

— Pardon, monsieur. Mais c'est vous, au contraire...

— Comment, c'est moi ? Vous venez vous jeter...

— Non; c'est vous plutôt qui brusquement vous opposez...

— Ah ! monsieur, je n'ai que le temps de monter en wagon, sans quoi nous réglerions en gens d'honneur cette petite contestation. S'il vous plaisait de me rejoindre à Marseille?... Mais, s'il ne vous plaît pas et que je vous rencontre jamais, je vous forcerai bien à vider le différend.

— Pour le moment, je vide le terrain, monsieur, et

et Otto Billeter, professeur, ces trois à Neuchâtel; Auguste Gillard, vétérinaire cantonal, au Locle, Adolphe Stauffer, vétérinaire, à Neuchâtel.

\* **Tête-de-Ran.** — Quelques jeunes gens qui ont passé la nuit à Tête-de-Ran rapportent au *Réveil* qu'il y a gelé.

Nous le croyons sans peine car hier matin et hier soir il faisait assez froid à la Chaux-de-Fonds, pour permettre à la gelée de se faire sentir sur les hauteurs avoisinantes.

\* **Pharmacie et art dentaire.** — Le Conseil d'Etat a autorisé à pratiquer: 1° M. Otto Mayer, à Neuchâtel, l'art dentaire et 2° M. Emile Spillmann, à Couvet, en qualité de commis pharmacien dans le canton.

\* **Boudry.** — Le Conseil d'Etat a statué sur 2 réclamations faites dans le district de Boudry, contre la taxe militaire de 1886.

\* **Sentier de Chambrelieu aux Gorges de l'Aréuse.** — La gare de Chambrelieu est maintenant, sans contredit, le point de départ des plus jolies excursions dans notre pays. Le sentier inauguré hier la fait communiquer avec le Champ-du-Moulin en passant à mi-côte dans le splendide paysage des Gorges de la Reuse, et du Champ-du-Moulin, on peut rentrer à Chambrelieu par l'ancien sentier qui longe la rivière, dans le fond du ravin.

On a ainsi le coup d'œil très varié du grand et pittoresque paysage du Creux-du-Van, par le nouveau sentier du haut et on pénètre par l'ancien sentier dans la vie intime de la rivière dont on peut suivre les eaux, tantôt profondes, calmes et sombres, tantôt rapides, écumantes. C'est véritablement un spectacle ravissant dont on peut jouir sans aucun danger et que le pays tout entier peut s'accorder facilement, grâce au bon marché et à la facilité des communications sur le chemin de fer du Jura-Neuchâtelois.

Donc hier c'était, selon le programme que nous avons publié, la fête de Chambrelieu au Champ-du-Moulin. Une foule accourue de tous les points du canton visitait, souriante et gaie, ces sites remarquables. A Chambrelieu se réunissaient le matin à la gare, décorée, les visiteurs reçus par le comité de la fête et la Fanfare militaire de Neuchâtel. De là on se rend au Champ-du-Moulin, qui par le sentier neuf, qui par l'ancien, pour assister au rapport du Comité, au banquet et à la fête. Le spectacle était très animé; partout des groupes de gais convives installés sur l'herbe, sous les bois; puis c'était le bal en plein air, la tombola, le théâtre populaire, désopilant, dirigé par le sieur *Moko*, les accords de la fanfare, les détonations de l'artillerie, etc., etc.

Et maintenant le sentier est inauguré, c'est une voie de communication directe de tous les points du pays sur le Val-de-Travers, en atten-

vous engage à faire comme moi si vous tenez à ne pas manquer le train, qui va partir.

En effet, le sifflet gazouilleur du chef de gare pendait imminemment à ses lèvres. La compagne de l'officier déjà montée en wagon se répandait, de la portière, en signaux de détresse. Le vieux monsieur n'eut que le temps en effet de bondir sur le marchepied en grommelant.

Camille, sans se préoccuper aucunement de la dame et plus longtemps du monsieur, franchit la porte de sortie.

— Ah ça ! est-ce que le guignon doit continuer à me poursuivre et les périls à m'environner ? Je vais donc maintenant me battre à chaque station ? Ce voyageur est toutefois moins commode que l'adjudant. Je me sentais aucune disposition à me mesurer avec lui. Voyons ! L'omnibus ? ah ! le voici. C'est bien cela : « Hôtel du Félibrige ». Je serai pris certainement pour un « garrulaire », un « tambourinaire », un « cantaire » de la langue d'amor ». Je n'en serais point trop fâché. J'avoue mon faible pour l'harmonieux et expansif Roumanille; Aubanel me charme et j'admire Mistral.

— Monsieur descend à l'hôtel du Félibrige ? interrogea le cocher de l'omnibus avec un fort accent méridional.

— Oui. Nous attendrons ma malle à la distribution des bagages.

— Et j'ai vu que monsieur avait failli avoir une affaire ?

— Ah ! tu as déjà vu cela ? Vous voyez tout, vous autres !

— C'est que ce monsieur et cette dame logeaient à l'hôtel. Ils partent pour Marseille. Je les conduisais à la gare et nous sommes arrivés juste.

— Je les remplacerai dans ton omnibus. Qui sont-ils ? Car vous savez tout aussi, comme vous voyez tout ?

— Un vieux monsieur avec une jeune dame ou demoiselle.

Ils venaient de Lyon et de l'hôtel de l'Europe.

— De l'hôtel de l'Europe ? Hein ! Cocher, mon ami, regarde ceci ?

(A suivre.)

dant le raccordement des lignes ferrées qu'on s'étonne à bon droit de voir passer si près l'une de l'autre sans qu'elles communiquent entre elles.

### Chronique locale.

\* *Musique des cadets.* — On lit dans la *Feuille d'avis* de Neuchâtel :

« Hier après midi, la musique des cadets de la Chaux-de-Fonds a donné un concert à la Tonhalle. En dépit de la chaleur, passablement de monde était allé entendre ces jeunes artistes. Artistes, nous maintenons le mot; car ces cadets, dont aucun n'a plus de seize ans, ont joué à ravir, avec beaucoup de sentiment musical. Tel solo de cornet à pistons a même été bissé. Nos félicitations à leur directeur, M. Ch. Kocher, et aux 30 exécutants. »

\* *Taxe militaire.* — Le Conseil d'Etat a statué sur 24 réclamations faites dans le district de la Chaux-de-Fonds, contre la taxe militaire de l'exercice 1886.

\* *Suicide.* — Hier matin, dimanche, la justice de paix a procédé à la levée du corps d'un nommé C., commissionnaire dans une maison d'horlogerie de notre ville. Le malheureux qui, dit-on, était sujet à des accès de mélancolie, s'est noyé dans l'étang de la glacière F., près de « la Tourelle », aux Crossettes. Le cadavre a été transporté à la morgue.

\* *Force motrice.* — Le Conseil d'Etat a accordé le permis d'établissement et de marche de la machine à vapeur acquise par M. J.-R. Ott, mécanicien, à la Chaux-de-Fonds.

\* *L'accident de la Maison Rouge.* — La Compagnie du J.-B.-L. n'a pas perdu son temps pour le rétablissement de la circulation Convers-Renan. Hier dimanche, nous avons passé une seconde fois sur le lieu de l'accident où il ne reste plus que la machine et un fourgon; les autres wagons ayant été expédiés sur les ateliers de réparations à Bienne. La locomotive a été relevée, mais pas sans peine.

Malgré le peu de chose restant du déraillement, hier après midi, beaucoup de curieux avaient pris comme but de promenade le lieu de cet accident.

Nous avons reçu aujourd'hui quatre vues photographiques qui ont été prises par M. Bauer, de notre ville (propriétaire actuel de l'ancien atelier Colin, Hôpital 15). Trois d'entre elles sont surtout très bien et donnent une idée exacte de la position de la locomotive, vue de trois différents côtés. Une autre photographie, de dimensions plus grandes, représente la majeure partie du lieu du sinistre. Les trois premières vues sont particulièrement bien réussies et nous recommandons à toutes les personnes, désireuses de conserver un souvenir de l'événement de jeudi dernier, de se procurer, chez M. Bauer même, l'une ou l'autre de ces vues.

### Chronique de la bienfaisance.

La Société du « Dispensaire » remercie chaleureusement la personne amie de son œuvre qui lui a fait parvenir un don anonyme de fr. 50.

(Communiqué.)

*L'affaire des boîtes de l'Usine générale de Besançon.* — Un journal de Besançon émet contre M. Oudet, sénateur du Doubs, une accusation de la plus haute gravité à laquelle un autre journal bisontin, *L'Indépendance*, (organe clérical), ajoute ce qui suit :

« Des boîtes de montres en or étant au-dessous du titre légal ont été saisies et sont en ce moment entre les mains de M. Sire, essayeur de la garantie, qui a constaté l'infériorité des titres. Ces boîtes ont été confectionnées par une maison de Besançon et cette maison de Besançon se trouve menacée de poursuites. Pour lui éviter des poursuites, M. Oudet n'aurait rien imaginé de mieux que de faire disparaître le corps du délit, c'est-à-dire les boîtes de montres. Le sénateur maire de Besançon se présentait lundi au bureau de garantie dans le but de faire rendre les boîtes retenues par M. Sire; mais il comptait sans l'honnêteté de ce dernier, qui fut inflexible. »

« Que penser de cette démarche coupable? Que dire de cette sorte de complicité de sénateur, qui fait les lois et qui cherche à les éluder au profit des fraudeurs? M. le sénateur Oudet se faire le commissionnaire d'une maison de commerce? N'est-ce pas assez réussi? En est-il donc actionnaire ou quelqu'un de ses amis l'est-il? »

L'accusation est trop nette et trop précise pour que M. Oudet puisse attendre longtemps avant de répondre à ce qu'avancent les journaux bisontins, car il est certain que le silence de M. le

sénateur du Doubs servirait à le condamner, et cela sans circonstances atténuantes.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

(BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE)  
au 11 juillet

La situation atmosphérique reste belle sur toute l'Europe. Il y a cependant à noter une baisse de plus de 5 mm. au nord-ouest des Iles Britanniques, laquelle amène des orages en Angleterre et pourra causer quelques vents frais sur la Manche.

La température monte sur l'ouest et le nord du continent; elle baisse dans le centre et le sud. Le thermomètre marquait ce matin 9° à Bodø, 14° à Paris, 18° à Biarritz, Nice, 23° à Alger et 26° à Malte, Brindisi.

En France, le temps reste au beau.

### Dernier Courrier.

St-Gall, 12 juillet, 5 h. soir. — La *Concordia* de la Chaux-de-Fonds a obtenu une couronne de chêne dans le 5<sup>e</sup> groupe et l'*Orphéon* de Neuchâtel une couronne de laurier mais dans le 2<sup>e</sup> groupe.

Lausanne, 12 juillet. — Grognoz, le survivant du drame d'Ouchy, a expiré sans avoir pu parler. On en est donc réduit aux présomptions sur la manière dont ce double suicide a été accompli.

Paris, 12 juillet. — Le brick autrichien *Dra-go*, ayant à bord 2,500 caisses de pétrole, a brûlé dans le port de Bougie.

Bruxelles, 12 juillet. — M. Malou, chef de la droite, et qui a été plusieurs fois ministre, est mort hier après midi.

Kingston (Antilles anglaises), 11 juillet. — Un violent ouragan a ravagé la Jamaïque le 27 juin. Les dommages s'élèvent à un demi-million de dollars.

Madrid, 12 juillet. — *El Imparcial* annonce que les propriétaires des rizières de la province de Valence sont décidés à ne pas payer les contributions si le gouvernement leur refuse des compensations pour les préjudices que leur cause la concurrence des riz étrangers.

— Les journaux de Malaga annoncent qu'outre les tremblements de terre du 6 et du 7, il y a eu, à Olias, une trombe qui a détruit les récoltes et causé une grande panique.

Alger, 12 juillet. — La cour d'assises d'Alger a condamné à la peine de mort les trois individus qui, le 9 décembre 1885, à Mustapha, ont assassiné un débitant de boissons pour le voler.

Besançon, 12 juillet. — Au concours de gymnastique de Paris, la Comtoise de Besançon a obtenu le 2<sup>e</sup> prix d'honneur, le 1<sup>er</sup> prix d'ensemble (préliminaires avec cannes), le 2<sup>e</sup> prix d'ensemble (préliminaires à mains libres), le 2<sup>e</sup> prix, concours aux appareils et le 2<sup>e</sup> au concours de course. Aux concours individuels, le 1<sup>er</sup> prix, le 6<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup>.

### ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 5 au 11 juillet 1886.

(Recensement de la population en janvier 1886  
24,183 habitants.)

#### Naissances.

Louis-Charles-Albert, fils de Albert Jacot, Neuchâtelois.  
Jeanne-Marguerite, fille de Louis-Martin Chazel, Genevois.

Louise-Emilie, fille de Jacob Dubler, Bernois.

Rosa-Ida, fille illégitime, Bernoise.

Flora-Virginie, fille illégitime, Vaudoise.

Mathilde-Hélène, fille de Paul-Octave Pigeon, Neuchâtelois.

Ali, fils de Henri-Oscar Richardet, Neuchâtelois.

Juliette-Emma, fille de Numa-Henri Leuba, Neuchâtelois.

Emile, fils de James Balimann, Bernois.

Juliette-Flora, fille de Jean-Henri-Frédéric-Jules Kullmer, Genevois.

Léopol-Albert, fils de Albert Haldimann, Neuchâtelois.

Fernande-Juliette, fille de François Pignat, Français.

Emile, fils de Andreas Ziegler, Wurtembergeois.

Angèle-Ida, fille de Adrien-Célestin Prétot, Bernois.

Fanny-Emma, fils de Alphonse Sandoz-Otheneret, Neuchâtelois.

Rose-Alice, fille de Léon-Charles Droz-dit-Busset, Neuchâtelois.

Georges-Edouard, fils illégitime, Bernois.

Martha Marie-Louise, fils de François Riva, Italien.

#### Promesses de mariage.

Edouard-Alphonse Gorgerat, guillocheur, Neuchâtelois,

et Julie-Lina Binanzer, chainiste, Wurtembergeoise.

Ursus Schaller, faiseur de ressorts, et Anna-Elisabeth Kropfli, sans profession, les deux Bernois.

Henri-Constant Othenin-Girard, découpeur, et Adèle-Emma Favarger, polisseuse, les deux Neuchâtelois.

Frédéric Gygax, monteur de boîtes, et Lina-Sophie Kehrl, sans profession, les deux Bernois.

Rudolf Häfeli, imprimeur, Argovien, et Marie-Adèle

Jeanneret-Grosjean, sans profession, Neuchâteloise.

Charles-Jean Wicky, menuisier, Lucernois, et Rose-Julie

née Clemmer, veuve d'Henri Guelbert, ménagère,

Neuchâteloise.

Joseph-Emile Rérat, menuisier, Bernois, et Elisa Freitag,

servante, Fribourgeoise.

Gottlieb Sigrist, faiseur de secrets, et Cécile Kanel, finis-

seuse de boîtes, les deux Bernois.

#### Mariages civils.

Friedrich Sommer, camionneur, et Anna-Elise Moser,

sans profession, les deux Bernois.

Charles-Frédéric Nardin, guillocheur, Français, et Juana-

Amélia Chatelain, tailleuse, Bernoise.

Auguste-Edouard Joly, veuf de Emma née Jacot-Descom-

bes, monteur de boîtes, et Marie-Pauline Jobin,

tailleuse, les deux Bernois.

Emile Brodbeck, négociant, Bâlois, et Elise-Adèle Hugo-

niot, sans profession, Française.

#### Décès.

15937 Rachel Lozeron, née le 12 avril 1886, Neuchâte-

loise.

15938 Louis-Charles-Albert Jacot, né le 4 juillet 1856,

horloger, Neuchâtelois.

15939 Jean-Martin Rastelli, né le 8 juin 1886, Italien.

15940 Gustave-Jean-Emile Farlochetti, né le 18 août 1884,

Italien.

15941 Charles-Ulysse Thiébaud, né le 26 juin 1886, Neu-

châtelois.

15942 Anna-Maria née Luchsinger, veuve de Johannes

Schæar, négociant, née le 22 mars 1828, Bernoise.

15946 Paul Perret-Gentil-dit-Maillard, né le 31 mars 1886,

Neuchâtelois.

15943 Louis-Alcide Dubois dit-Bonclaud, époux de Ber-

tha Othenin-Girard, horloger, né le 2 mars 1846,

Neuchâtelois.

15944 Barbara née Schneeberger, épouse de Jules-Célestin

Farny, rentière, née le 25 septembre 1829, Neuchâ-

teloise et Bernoise.

15945 Adrienne-Maria Brettont soit Breton, née le 2 avril

1884, Genevois.

15947 Constance-Héloïse née Jacot-Descombes, veuve de

Victor-Arsène Clémence, née le 15 octobre 1849,

Bernoise.

### Ephémérides, 1886

Mardi 15 juil. : Lev. du sol. 4 h. 12. couch. 7 h. 58.

Premier quartier le 8; pleine lune le 16.

1450. — Fin de la guerre contre Zurich.

### Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 13 Juillet 1886

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance.		2 à 3 mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	3	99.85	100.15	100.—	—
Belgique.....	2 1/2	99.85	—	99.90	—
Allemagne.....	3	123.75	—	123.75	—
Hollande.....	2 1/2	208.60	—	208.50	—
Vienne.....	4	199.—	—	199.—	—
Italie.....	4 1/2	99.90	—	100.—	—
Londres.....	2 1/2	25.20	—	25.24	—
Londres chèque		25.21	—	—	—
Espagne.....	5	4.84	—	4.84	—
Barcelone.....	5	4.85	—	4.85	—
Portugal.....	5	5.53	—	5.53	—
Russie.....	5	2.43	—	2.43	—
Scandinavie....	5	1.35	—	1.35	—
BBque Alleman <sup>de</sup>	p <sup>r</sup> 100	123.65	124.—	—	—
20 Mark or.....		24.72	24.78	—	—
BBque Anglais..		25.17	—	—	—
Autrichiens...	p <sup>r</sup> 100	198.50	—	—	—
Roubles.....	p <sup>r</sup> 100	2.43	—	—	—
Doll. et coup...	p <sup>r</sup> 100	5.10	—	—	—

Escompte pour le pays 3 1/2.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.

Nous sommes vendeurs d'actions de la Société de

construction « L'Abellie. »

Nous payons sans frais les coupons n° 9 des actions

du Jura-Berne par fr. 15»—

### AVIS

de l'Administration de L'IMPARTIAL.

Toute demande de renseignements, non accompagnée d'un timbre-poste, ou d'une carte-postale, pour la réponse, ne peut être prise en considération.

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

## Convocation

Tous les ouvriers **faiseurs de cadrans d'émail** (peintres et émailleurs), sont convoqués par devoir, pour **Jeudi 15 Juillet**, à 8 1/2 heures du soir, au **Café LAVOYER**, rue de la Ronde 17.

ORDRE DU JOUR :

**Questions ouvrières**

5174-2

LE COMITÉ.

## BANQUE FÉDÉRALE

COMPTOIR de La CHAUX-DE-FONDS

Nos conditions actuelles pour les dépôts d'argent sont les suivantes :

3 1/2 % en compte-courant, disponibles à volonté.

4 % contre Bons de Dépôts à 1 an et 6 mois de dénoncé.

5020-4

La Direction.

**Tailleuse.** Une bonne tailleur se recommande pour aller en journée ou travailler à la maison. — S'adresser chez M. Humel, rue de la Charrière 5. 5173-3

## Enchères publiques

**Mercredi 14 courant**, sous le couvert municipal, seront vendus les gages échus du Mont-de-Piété. 5078-1 **R. Schneider.**

## NETTOYAGE A LA VAPEUR de la Literie.

Plume et Edredon sont purifiés de toute odeur et de substances nuisibles à la santé, provenant de transpirations, de maladies ou de décès.

**Fritz Gertsch,**

5176-3 Rue du Vieux Cimetière, 7 A.

## Blanchissage et repassage

La soussigné se recommande à l'honorable public pour son état de blanchisseuse et repasseuse. — Ouvrage prompt et soigné à prix réduits.

5175-3

**Marie GUTHERZ,**

58, Rue de la Demoiselle, 58.

## Vélocipède

On offre à vendre un vélocipède très peu usagé, nouveau modèle, hauteur 1<sup>m</sup> 27. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5183-3

## Bonne pension bourgeoise

chez M<sup>me</sup> **veuve Maire,**

11, Rue Léopold Robert, 11

A l'occasion de la fête cantonale de tir, mangers à toutes heures de la journée. Quelques **chambres** sont aussi disponibles. 5199-3

## PORTE-DRAPEAUX

en tous genres, pour un ou plusieurs drapeaux rendus posés, à des conditions exceptionnelles. Déposer les commandes au plus vite chez **S. Brunner**, serrurier, 5203-3 **rue du Stand 15.**

## AUX FABRICANTS

**M. GUSTAVE GENTON**, successeur de **Louis Schenk**, gainier, rue de l'Industrie 3, vient par le présent article se recommander à MM. les fabricants d'horlogerie pour tout ce qui concerne sa partie.

Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés.

**Spécialité d'étuis en ébénisterie.** 5153-3

## Café à louer

A louer de suite ou pour St Martin un joli café bien achalandé. Les meubles peuvent être loués avec le local, au gré de l'amateur.

A vendre un **brack** ainsi qu'un **traineau** peu usagés.

A la même adresse on demande à louer pour St-Martin, au centre du village, un **appartement** au rez-de-chaussée, composé de trois pièces avec ou sans corridor. 5027-3

S'adresser à Madame veuve Brenet, rue de la Balance 17, à La Chaux-de-Fonds.

# Le Vin de Myrtilles

est un ancien et réel remède populaire contre la diarrhée, la dysenterie, les refroidissements et autres indispositions intestinales; dans tous ces cas, il agit d'une manière prompte et on doit l'employer surtout pour les enfants parce qu'il est agréable à prendre et que son usage ne peut avoir aucune mauvaise suite.

1 bouteille, fr. 2. — 1/2 bouteille, fr. 1.40. — 1/3 bouteille, 80 ct.

SEUL DÉPOT DU VÉRITABLE VIN DE MYRTILLES: 4997-4

**Pharmacie PAREL, Chaux-de-Fonds.**

## VENTE de CINQ MAISONS à la Chaux-de-Fonds

**M. Domenico Lazzarini**, entrepreneur, propriétaire à la Chaux-de-Fonds, expose en vente, aux enchères publiques, par voie de minute, les immeubles qu'il possède en ce lieu, désignés ci-après :

1. Maison d'habitation, portant le n° 23 de la rue du Puits, avec son sol et ses terrains d'aisances, renfermant dix appartements et dépendances.

2. Maison d'habitation, portant le n° 25 de la rue du Puits, avec son sol et ses terrains d'aisances, renfermant cinq logements et dépendances.

Ces deux maisons seront mises en un seul lot après une enchère distincte.

3. Maison d'habitation rue de l'Industrie n° 32, avec son sol et ses terrains d'aisances, renfermant 4 appartements et dépendances et un grand magasin pour entrepôts.

4. Maison d'habitation rue de l'Industrie n° 32, avec son sol et ses terrains d'aisances, renfermant trois appartements et dépendances et aussi un magasin d'entrepôts.

5. Maison d'habitation, rue de l'Industrie 34, avec son sol et ses terrains d'aisances, renfermant cinq appartements et dépendances.

Les trois immeubles à la rue de l'Industrie formeront le second lot.

Les enchères auront lieu dans une seule passation publique, le vendredi 23 juillet courant, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, depuis deux heures de l'après-midi; à trois heures, les enchères seront mises aux cinq minutes, d'abord sur chacun des cinq immeubles, puis ensuite en deux lots composés comme cela est dit ci-dessus.

Les adjudications seront prononcées définitivement, le jour des enchères, au plus offrant et dernier enchérisseur; soit par lot ou par immeuble séparément — au gré de l'exposant.

Pour voir les immeubles, s'adresser au propriétaire, rue du Puits 25, et pour toutes les conditions de la vente, à M. Jules Soquel, notaire, rue de la Paix 19, chargé des enchères. 5201-6

**La personne** qui a déposé Mardi 6, des paniers de légumes devant la maison de la rue de la Serre 10, est priée de venir les réclamer à cette adresse, au rez-de-chaussée, contre les frais d'insertion. 5096-1

**Une fille** robuste désire se placer comme **servante**. — S'adresser rue de la Paix 65. 5200-3

**Une jeune fille** âgée de 16 ans, désirant se perfectionner dans la langue française et ne demandant aucun salaire, cherche à se placer dans une famille honnête pour faire les travaux du ménage ou garder les enfants. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5053-2

**Graveur.** On demande de suite un graveur de lettres. — S'adresser à M. Henri Thorens, Ste-Croix. 5193-3

**Repasseur et remonteur.** On demande un repasseur et un remonteur ayant l'habitude des petites pièces. — S'adresser rue de la Paix 69, au second étage, à gauche. 5168-3

**Apprenti.** Un jeune homme pourrait entrer de suite comme apprenti ou assujetti faiseur de secrets. S'adresser chez M. Alcide Cosandier, rue de la Charrière 5 A. 5171-5

**Apprenti-graveur.** On demande de suite un apprenti-graveur d'ornement. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5178-3

**Polisseuse.** On demande une ouvrière polisseuse de boîtes. S'adresser à M. Dietrich, rue de la Demoiselle 37. 5179-3

**Graveur.** Un graveur sachant finir prendrait, pourrait entrer de suite à l'atelier Charles Kaiser, rue des Terreaux 14. 5189-3

**Appartement.** A remettre, pour le 1<sup>er</sup> août, un logement de 3 ou 4 pièces et dépendances, au soleil et au 1<sup>er</sup> étage. S'adresser rue de la Chapelle, n° 17, au deuxième étage. 5169-3

**Logement.** A louer, pour St-Martin, un logement de 3 ou 4 pièces et dépendances, au soleil et au 1<sup>er</sup> étage. S'adresser rue du Collège 10, au premier étage. 5193-3

**LOCAUX.** On offre à louer, pour cause de changement de domicile, les locaux occupés actuellement par la maison **G. Ronco, rue du Grenier 5.** Entrée en jouissance le 11 Novembre 1885. 5172-6

**Chambre.** A remettre une chambre non meublée, à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue de la Paix 77. 5192-3

**Chambre.** A louer, pour le 1<sup>er</sup> août, une jolie chambre meublée ou non. — S'adresser rue de la Paix 77, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 5197-3

**Chambre.** A louer, à une personne de chambre meublée et au centre du village, dans laquelle on pourrait travailler; on donnerait aussi la pension si on le désire. S'adresser rue du Vieux-Cimetière, n° 7 A. 5177-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée à deux fenêtres, au centre du village. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5180-3

**Chambre.** Une chambre meublée est à remettre de suite. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 9 A, au deuxième étage. 5184-3

**Chambre.** A louer une chambre bien meublée, située au soleil. S'adresser rue de la Demoiselle 41, au deuxième étage, à droite. 5082-1

**Chambres.** On demande à louer de bres indépendantes, pour Bureaux, situées si possible au centre du village. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5188-3

**Cendres.** On demande à acheter des cendres de bois, tamisées, à 60 centimes les 20 litres, pour mettre dans les coffres-forts. — S'adresser chez Madame veuve Bolliger, Progrès 1. 5194-3

**On demande à acheter un petit tour** de mécanicien, à double perche, avec accessoires. — S'adresser à J. Betschen, coutelier, rue de la Chapelle 4. 5146-3

**Potager.** A vendre un potager en bon état, avec ses ustensiles. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5181-3

**Chien.** A vendre un **petit chien** noir, épagneul. — S'adresser chez M<sup>me</sup> Zulliger, Bel-Air 9 A. 5182-3

**A vendre un atelier de doreur.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5134-3

**Chaises.** On offre à vendre 12 chaises de Vienne, très peu usagées et des tables. — S'adresser Promenade, 9, au premier, à gauche. 5125-3

**Perdu** depuis la rue du Grenier à la rue des Arts, une **boîte de roues**, n° 5670. La rapporter rue du Grenier, n° 80, au 3<sup>me</sup> étage. 5195-3

**Perdu** samedi la matinée un **canari**. Prière à celui qui en aurait pris soin de le rapporter chez M. Hermann, rue de l'Industrie 20. 5196-3

**Perdu** Samedi 10 courant, entre Bel-Air et La Fontaine, 3 **manteaux** imperméables, roulés dans une courroie. Prière de les rapporter rue du Grenier 20, contre bonne récompense. 5170-3

**Perdu** Samedi 10 courant, une **ombrelle** noire, depuis Bel-Air aux Joux-Derrières. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense, rue de la Serre 8, au troisième étage. 5190-3

**Trouvé** sur le chemin des Endroits, un petit **porte-monnaie** blanc avec image, contenant quelque argent. — Le réclamer, contre frais d'insertion, à la Droguerie STIERLIN et PERROCHET. 5191-3

**Un jeune chat**, noir, jaune et blanc, s'est rendu mercredi au rez-de-chaussée, rue du Parc 26, où il peut être réclamer aux conditions d'usage. 5116-3

Monsieur et Madame Charles Hermann-Huguenin, Monsieur Aphonse Hermann, ainsi que les familles Hermann, Frei, Brandt et Cartier, ont la douleur de faire faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle mère, grand-mère, tante et grand-tante

**Madame Henriette-Salomée HERMANN** née Redard

que Dieu a retirée à Lui le Dimanche 11 Juillet 1886, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Mercredi 14** courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Rue Léopold Robert 96, maison Straub.

**Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 5185-2

Les membres du **C. A. S.** sont priés d'assister **Mercredi 14** courant, à 1 heure après midi au convoi funèbre de Madame **Henriette Hermann**, grand-mère de Monsieur Alphonse Hermann, leur collègue.

Domicile mortuaire: Rue Léopold Robert 96, maison Straub. 5186-1

LE COMITÉ.

Les membres de la Société de musique « **L'Odéon** » sont priés d'assister **Mercredi 14** courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Mad<sup>me</sup> **Henriette Hermann** et grand-mère de Mons<sup>r</sup> Alphonse Hermann, leur collègue.

Domicile mortuaire: Rue Léopold Robert 96, maison Straub. 5187-1

LE COMITÉ.

M<sup>me</sup> **Rosine Lehnerr** née **LERTSCH**, Monsieur et Mad<sup>me</sup> **Luc Magnin-Lehnerr** et leurs enfants, Monsieur et Madame **Albini-Lehnerr**, Mesdemoiselles **Bertha** et **Sophie Lehnerr**, ainsi que les familles **Lehnerr**, **Spätig**, **Fiffel**, **Pierrehumbert** et **Lertsch**, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent :

**Monsieur Christian LEHNERR** survenu Dimanche 11 Juillet courant, dans sa 56<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Mercredi 14** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue Daniel JeanRichard 18.

**Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.** 5202-2

**Résultat des essais du lait du 8 au 9 Juillet 1886.**  
(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Observations	
	Crème par litre	Densité du lait
Cuche, Léon, Ferrière	13	82,4
Grossen, Pierre, Repriss 10	13	81,7
Barben, Catherine, Grandes Crosettes 4	12,5	81,6
Gertsch, Christian, Et des Cornes-Morels	19	83,4
Étienne, Ulysse, Petites Crosettes 1	11	83,3
Fruitschi, Ulrich, Grandes Crosettes 19	11	82,6
Æschlimann, Samuel, Petites Crosettes 1	caillé	82,3
Bieri, Fritz, Roulets (Sagne)	9,5	85,4
Amstutz, Jean, Cybourg	9	82,5
Frey, Auguste, Grandes Crosettes 2?	9	83,3
Gigi, Paul-Auguste, Joux-Perret 14	13	84,3
Allenbach, Cécile-Nathalie, Joux-Perret 19	10	81,5

Conseil Municipal.